



Mairie de DOUVAINS

CONSEIL MUNICIPAL

N° 107 09 74 XVIII 2015

Le mercredi 23 décembre 2015

20 h 30

Salle du Conseil

Convocation du Conseil Municipal en date du 17/12/2015

Ordre du jour

- Décision modificative

Présents : Alain PALMADE, Sonia PERSCHKE, Alexis VARUTTI, Jean-Claude DURAND, Jean-Luc SANCHEZ, Hélène PRZYBYL, Sabine CUZIOL, Alix POMPILIUS, Roger ASTRE, Daniel NADAL, Catherine MICHEL, Fanny MORENO, Guy ALLIEY, Laurent CAUQUIL

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés :

Absent : Sébastien HARAUT

Secrétaire(s) de la séance: Sabine CUZIOL

Délibérations du conseil:

Décision modificative

2015 74 18 I

Mme Sabine CUZIOL-VARUTTI expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318	Autres bâtiments publics	-50.00	
1641	Emprunts en Francs	50.00	
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00

Mme Sabine CUZIOL-VARUTTI invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Cession actif Vente grange Senesse de Senabugue

2015 74 18 II

Le Conseil Municipal dans sa séance du 10 avril 2015 a délibéré favorablement pour vendre une grange située à Senesse de Sénabugue.

Ce bien acquis avant 1950, ne pouvant être estimé par les domaines, peut être évalué compte tenu de l'ancienneté de son acquisition par la collectivité, à 1 000 €, et inscrite à l'inventaire communal sous le numéro 1950-GR-21318.

Mme Sabine CUZIOL-VARUTTI demande au Conseil Municipal d'approuver cette évaluation, et l'inscription à l'inventaire communal de cette grange.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme Sabine CUZIOL-VARUTTI et après en avoir délibéré, Approuve l'évaluation de la grange de Senesse à 1 000€.

Inscrit la grange à l'inventaire communal sous le numéro 1950-GR-21318

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14